RETOURS D'EXPÉRIENCES : DES ACTIONS POUR S'INSPIRER !



EN BREF

- ▸ Plateau de Dollemard : espace naturel de 120 hectares au Nord Ouest de la ville en bord de falaises
- ▸ 75 hectares d'Espace Naturel Sensible et domaine littoral protégé
- ▸ 1,5 km de falaises et littoral classés Natura 2000

Ville du Havre

DÉPOLLUTION ET RENATURATION

un chantier de restauration hors norme sur le plateau de Dollemard

L'ESSENTIEL

Bien qu'exposé à de fortes pressions anthropiques, le plateau de Dollemard conserve un écosystème riche de plus de 400 espèces recensées (flore, mammifères, amphibiens, lépidoptères, etc.). Pour sauvegarder ce patrimoine, la Ville du Havre mène de front deux chantiers colossaux : la résorption des décharges littorales et la renaturation du site. Initiés au terme d'une complexe acquisition foncière de 40 hectares, ces travaux combinent le nettoyage des falaises et la recréation d'une mosaïque d'habitats (mares, landes, talus). L'ensemble est encadré par un plan de gestion co-piloté avec le Conservatoire du littoral et soutenu par le Département de Seine-Maritime ainsi que Nature 2050, afin de sanctuariser les espèces patrimoniales.

L'ORIGINE DU PROJET

La position stratégique du plateau de Dollemard lui a valu d'être lourdement fortifié par l'armée allemande durant la Seconde Guerre mondiale, avant d'être rasé par les bombardements alliés au printemps 1944.
À partir des années 1960, une activité de décharges s'y développe peu à peu pour venir déverser des déchets du BTP en pied de falaises. Pendant quarante ans, des centaines de milliers de mètres cubes de déchets (terres, gravats mais également plastiques, caoutchouc, amiante, etc.) sont déversés, accompagnés d'un développement anarchique de constructions non autorisés, de caravaning, de casses-autos illégales et de stockages de déchets. Dès 2010, consciente des enjeux environnementaux, la Ville du Havre décide de lancer un projet d'ampleur visant à restaurer les milieux naturels du plateau de Dollemard et plus récemment à résorber les anciennes décharges littorales.

L'ACTION PAS À PAS

SÉCURISER LE FONCIER

La renaturation du plateau de Dollemard repose sur une maîtrise foncière totale. L'opération d'acquisition se heurte rapidement à un foncier extrêmement morcelé (plus de 40 propriétaires) et à une forte opposition d'une cinquantaine d'occupants. Face aux blocages, les pouvoirs publics déploient dès 2010 une Déclaration d'Utilité Publique (DUP). Bien que très longue, cette procédure d'expropriation aboutit au démantèlement des cabanons. C'est la Ville qui assume le portage foncier de l'ensemble des terrains avant de rétrocéder la frange littorale au Conservatoire du littoral au prix d'acquisition.

ASSOCIER LES CITOYENS À LA RENAISSANCE DU PLATEAU

Entre septembre et décembre 2019, une vaste démarche de concertation est lancée. Elle rassemble plus de 300 personnes lors d'ateliers publics, d'une visite guidée, et donne lieu à une trentaine de réunions avec les usagers (agriculteurs, associations, clubs canins). Ce dialogue lève les craintes des riverains, qui redoutent une surfréquentation de cette zone périurbaine. En intégrant les attentes locales, la démarche affine le projet de renaturation et garantit l'acceptabilité du chantier.

MENER UNE DÉPOLLUTION TITANESQUE

La Ville s'appuie sur une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) experte en génie écologique pour encadrer les travaux. Un prestataire de déminage intervient également pour sécuriser les opérations en raison du passé militaire du site. Entre novembre 2021 et 2025, 3 000 tonnes de déchets (cabanons, dépôts sauvages, ferrailles, amiante et déchets dangereux) seront évacués dont 2 400 tonnes sur la partie nord pour préparer l'installation du chantier de résorption des anciennes décharges. Ce chantier a pour objectif d'excaver 312 000 m² de déchets déversés en pied de falaises. Ces déchets sont triés in situ et évacués dans une logique de filières de réemploi lorsque cela est possible. Seuls les déchets inertes tels que les gravats sont laissés sur place pour consolider le trait de côte.

RESTAURER LA MOSAÏQUE D'HABITATS NATURELS ET LE RÉSEAU HYDRAULIQUE

L'objectif est de réhabiliter les milieux naturels spécifiques du littoral en renforçant la mosaïque d'habitats existante (prairies calcicoles, landes à ajoncs, bosquets). Aucun apport de terre extérieure n'est autorisé afin d'éviter l'introduction d'espèces exotiques envahissantes. Cette restauration écologique privilégie les essences locales avec la plantation de haies composées de 3 000 arbustes labellisés "Végétal local" garantissant la provenance génétique. Les prairies sont réensemencées grâce aux graines récoltées sur l'Espace Nature Sensible (ENS) voisin. Les arbres exogènes sont également réutilisés en hais sèches. En parallèle, trois anciennes mares sont restaurées et de nouvelles noues sont créées pour gérer naturellement le ruissellement. Ce réseau humide offre un corridor idéal pour certaines espèces. Des talus cauchois sont érigés autour des cultures : ils protègent des vents, participent à la lutte contre l'érosion, offrent de l'ombre au bétail et abritent la petite faune.



FACILITER L'ACCÈS AU SITE ET STRUCTURER LES MOBILITÉS DOUCES

Le site intègre des aménagements légers pour concilier la préservation des milieux et l'accueil du public. Un parcours de 2,5 kilomètres de chemins canalise les promeneurs hors des zones sensibles. Il comprend une voie verte de 900 mètres réalisée en stabilisé renforcé. Directement raccordée à la Vélomaritime, cette voie dispose d'une halte cyclable équipée d'arceaux de stationnement, d'un point d'eau potable et de tables de pique-nique.

METTRE EN PLACE UN PLAN DE GESTION DURABLE

Co-piloté par la Ville du Havre et le Conservatoire du littoral, le plan de gestion révisé en 2024 encadre l'entretien des 16 habitats naturels du site. Pour éviter l'enfrichement sans engins lourds, un écopâturage (moutons et chèvres) est déployé en régie. Cette gestion douce est complétée par une fauche tardive pour respecter les cycles biologiques. Les flux canalisés de visiteurs - qui restent sur les axes créés - évitent de déranger les espèces animales.

MENER DES INVENTAIRES ET ASSURER LE SUIVI SCIENTIFIQUE POST-RESTAURATION

La renaturation repose sur une connaissance fine du vivant. Les inventaires initiaux ont recensé plus de 400 espèces, identifiant des priorités de protection (Faucon pèlerin, Triton ponctué, neuf espèces de chauves-souris). Dès la première année post-chantier, un inventaire faune-flore de contrôle est réalisé en interne. Le partenariat avec le fonds Nature 2050 garantit le financement de ce suivi scientifique pendant 30 ans (suivis botaniques, qualité des mares, analyse de l'azote 15 dans les sols). La ville a également reçu un soutien financier de la Région Normandie et de l'OFB pour la restauration écologique.

DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES EXCEPTIONNELS

16 habitats naturels
dont 4 d'intérêt communautaire

Un réseau de 3 mares
avec un fort potentiel amphibien (au moins 6 espèces dans le secteur, hébergeant notamment une population de tritons ponctués en fort déclin en Normandie).

265 espèces végétales
dont 15 de statuts rares ou menacées

82 espèces d'oiseaux
dont 40 espèces nicheuses et 16 patrimoniales (Faucon Pèlerin, Bruant jaune, Linotte mélodieuse, Bouscarle de Cetti, Tarier pâtre, etc...)

31 espèces de papillons de jour soit 40% des espèces de Normandie

17 espèces de mammifères
dont 9 espèces de chiroptères

6 espèces de reptiles

DE LA FORTERESSE MILITAIRE AU SANCTUAIRE ÉCOLOGIQUE

LE MUR DE L'ATLANTIQUE ET LES BOMBARDEMENTS 1940-1944

Lourdement fortifié par les Allemands (Mur de l'Atlantique), le site est complètement rasé par l'aviation britannique au printemps 1944 en vue du Débarquement.

URBANISME SAUVAGE ET DÉCHARGES À PARTIR DES ANNÉES 1960

Activité agricole après-guerre, puis activité de décharges dans les années 1960 impactant principalement le pied de falaises. Il fait aussi l'objet d'un développement anarchique de constructions non autorisés, de caravaning, de casses-autos illégales et de stockages de déchets.

CLASSEMENT ET PROTECTION 2010-2022

Prise de conscience écologique : le site est classé Espace Naturel Sensible (ENS) par le Département de la Seine-Maritime. Le Conservatoire du littoral et la Ville du Havre rachètent progressivement les parcelles pour stopper les dégradations.

DÉPOLLUTION ET RENATURATION 2021 - AUJOURD'HUI

Lancement d'un chantier titanesque de nettoyage des anciennes décharges et de restauration écologique. Le site est réhabilité pour accueillir plus de 400 espèces recensées et aménagé pour le public.





5 RAISONS POUR AGIR

1. **Limiter les risques de pollution marine et d'érosion des falaises**

2. **Sauvegarder la biodiversité exceptionnelle du site** (restaurer la mosaïque d'habitats, les continuités écologiques et le réseau hydraulique)

3. **Créer un îlot de fraîcheur**

4. **Sécuriser cet espace**

5. **Rendre le site aux citoyens**

CLÉS DE LA RÉUSSITE

- ▸ Une volonté politique affirmée.
- ▸ La concertation a fédéré les habitants autour du projet : en impliquant les citoyens, la Ville a transformé un sujet sensible en un projet partagé, lui offrant la légitimité nécessaire face aux oppositions.
- ▸ La maîtrise foncière totale indispensable à l'engagement des travaux.
- ▸ La collaboration interservices pour faire face aux nombreux imprévus de terrain.

POINTS DE VIGILANCE

- ▸ Les procédures d'expropriation : la complexité juridique de l'éviction de dizaines d'occupants dans le cadre de la DUP demande des années de procédures incompressibles.
- ▸ Surprises du sous-sol : l'accumulation massive de déchets a empêché la réalisation de diagnostics exhaustifs, masquant la véritable complexité des travaux.

CONTACT

Direction de l'Environnement et du Développement Durable

Mail : biodiversite@lehavre.fr
Tél. : 02 35 19 45 45

Ville du Havre
Hôtel de Ville
1517 place de l'Hôtel de Ville
76600 Le Havre
https://lehavre.fr

PERSPECTIVES

La métamorphose du site ne fait que commencer. Alors que la restauration écologique du plateau consolide déjà le retour de la biodiversité, le gigantesque chantier de traitement des falaises se déploiera en deux phases de déblaiement continu jusqu'en 2029. La restauration écologique prendra ensuite le relais afin d'étendre le Parc des Falaises du Havre vers le nord, jusqu'à Octeville-sur-Mer.

Cette fiche de la collection "**Retours d'expériences : des actions pour s'inspirer !**" est une publication de l'Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable
ANBDD, novembre 2026

Remerciements : Marc AFFAGARD, ville du Havre - Photos : Ville de Havre
ANBDD, L'Atrium, 115, boulevard de l'Europe 76100 ROUEN - www.anbdd.fr
Contact Retours d'expériences ANBDD : catherine.larinier@anbdd.fr - 06 40 73 97 40
Contact Mobilisation des collectivités – TEN : guillaume.salagnac@anbdd.fr - 06 40 73 96 54